

Fonctionnement : AR PREFECTURE 016-200054047-20210329-2021_03_29_03-BF Recettes : 197 775,33 € Dépenses : 197 775,33 €
--

- Recettes : 197 775,33 €

Investissement :

- Dépenses : 159 220,33 €
- Recettes : 159 220,33 €

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

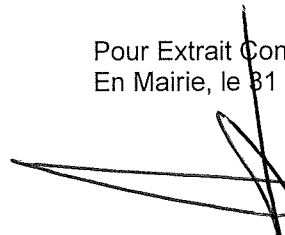
- **ADOPTÉ** le budget lotissement la loge de la Vigne pour l'exercice 2021 de la ville de Confolens arrêté comme suit :

section	dépenses	recettes
fonctionnement	197 775,33 €	197 775,33 €
investissement	159 220,33 €	159 220,33 €
total	356 995,66 €	356 995,66 €

PRECISE que le budget est voté :

- ✓ Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- ✓ Au niveau de l'opération pour la section d'investissement
- **CHARGE** le Maire de signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 31 mars 2021


 Jean-Noël DUPRÉ
 Maire de Confolens

